



F. REIDE, 10, rue de Solférino
CCP : Paris 13.922-66

10, Rue de Solférino, 10
Tél.: SUF. 21-38

Bulletin d'information

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs
du Centre National de la Recherche Scientifique

Bulletin mensuel n° 61

Janvier 1964

S O M M A I R E

- I) Au début d'une nouvelle année syndicale III) Feu vert pour le Congrès
II) Nos revendications IV) Commissions paritaires 1964
IV) Page de documentation : la grille des salaires

AU DEBUT D'UNE NOUVELLE ANNEE SYNDICALE

Nous constatons au seuil de cette nouvelle année que l'effectif de notre syndicat est en progression constante ; nous nous félicitons donc que de nombreux collègues nous fassent confiance, et en même temps affirment leur volonté de joindre leurs efforts à tous ceux qui forment déjà la CGT, la plus représentative des Centrales Ouvrières Françaises.

L'année 1963 se solde par un bilan positif, surtout en ce qui concerne les sections de province. Nos camarades de Grenoble, Marseille, Strasbourg, Caen, se sont "consolidés", et d'autres comme à Montpellier, Lyon, Poitiers, Rennes, Toulouse se sont regroupés, ont recruté et constitué des sections.

La vie de notre syndicat à cette année encore, été très intense. Cette vie syndicale est orientée par le Congrès, et par nos conseils syndicaux (tenus régulièrement), ainsi que par le Bureau National dont les tâches régulières sont multiples (conduite des revendications, interventions auprès de l'Administration, représentations auprès des autres syndicats, CAES, commissions paritaires, journaux mensuels, dont un sur deux sera désormais imprimé). Notre syndicat a été l'élément moteur dans bien des circonstances, et a participé activement à toutes les luttes, dont l'objet constant est l'amélioration de nos conditions de vie et la défense des libertés.

Mais nous avons encore beaucoup à faire et pour réussir pleinement, nous devons être encore plus nombreux, plus unis, et plus déterminés à participer à l'effort commun. Nous avons tous conscience de l'importance du travail à accomplir, aussi les militants de chaque section doivent-ils se préoccuper de toujours mieux s'organiser.

Nous devons tous, faire de 1964 une année de renforcement encore accru, du syndicat CGT au CNRS.

NOS REVENDICATIONS

Le mois de novembre 1963 nous laisse le souvenir d'une grande manifestation qui réunit à la Mutualité les chercheurs, les techniciens et les administratifs du CNRS,

soucieux de leur profession et inquiets de leur avenir.

En ce début d'année 1964 ces personnels sont tout aussi soucieux et inquiets. Mais le moins que l'on puisse dire est que la direction du CNRS l'est beaucoup moins qu'eux. En effet, peu après cette manifestation une lettre intersyndicale (techniciens chercheurs) a été envoyée à M. Jacquinot (voir n° 60 de décembre 1963 de notre bulletin). Aucune réponse, aux questions que nous avons posées dans cette lettre, ne nous est parvenue à l'heure actuelle.

Il est clair que la Direction du CNRS utilise au maximum la politique d'attente. Il est clair que si notre position ne s'affermir pas au cours des semaines à venir, le dépôt d'un projet d'amélioration statutaire conforme à notre plate-forme ne verra pas le jour de sitôt. A la fin janvier l'intersyndicale (chercheurs, techniciens) demandera une entrevue à M. Jacquinot. Pour nous cette rencontre mettra fin à notre attente. Nous pensons en effet que nous avons été suffisamment patients. Nous pensons avoir suffisamment mis en garde l'Administration contre un immobilisme excessif. Nous devons maintenant nous préparer à l'action : une fois encore il est démontré que seule l'action nous permettra d'avoir gain de cause.

A cet égard, sur notre proposition, l'intersyndicale des techniciens et administratifs va éditer une deuxième rédaction de notre plate-forme. Cette édition sera un condensé de la première. Toutes nos revendications y figurent mais elles ont été rédigées d'une façon plus concise et plus directe. Sous cette nouvelle forme il nous sera plus facile d'en expliquer le contenu à nos patrons, chercheurs et collègues. Si nous nous engageons dans la bataille nous devons convaincre nos patrons pour gagner leur soutien. Quant à nos camarades chercheurs, les actions communes que nous avons menées ensemble au cours du dernier trimestre, ont prouvé qu'ils soutenaient nos revendications.

Ce travail commun doit d'ailleurs se continuer par la rédaction du "livre blanc" dont les techniciens et chercheurs ont décidé la publication. A ce jour nous devons avoir reçu une grande partie des documents qui le constitueront. Nous engageons vivement les labos ou centres qui n'auraient pas commencé ces rédactions nécessaires, à le faire sans tarder ; organisons des petites réunions au cours desquelles, en collaboration avec les chercheurs nous pourrions mener à bien ce travail indispensable pour la suite de notre action auprès des pouvoirs publics, des parlementaires et des personnalités scientifiques.

FEU VERT POUR LE CONGRES !!

L'année qui vient de s'achever a été le témoin d'un développement sans précédent de notre syndicat. De grandes actions pour la défense de la recherche, pour nos revendications ont été menées par l'ensemble de nos sections ; de nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre et de nouvelles sections se sont constituées notamment en province.

Il nous faut maintenant faire le point, voir où nous en sommes, ce que nous devons améliorer, ce qu'il reste à faire.

Pour répondre à cette exigence, la Direction Nationale a décidé de fixer la tenue de notre 9ème Congrès à la mi-mars. Le dernier Conseil National, qui s'est réuni le 14 janvier dernier, a jeté les premières bases de ce congrès en définissant les grandes lignes de son déroulement, et des sujets qui y seront débattus.

Le Conseil National a été unanime à reconnaître la nécessité d'améliorer la tenue et le déroulement de notre Congrès. En effet, trop souvent, les travaux de la dernière séance, sont précipités, les délégués de province devant repartir.

Or cette année, l'importance des sujets traités et le développement de notre syndicat en province impliquent pour le Congrès un temps de discussion beaucoup plus long.

Le Conseil National a longuement discuté sur les différentes possibilités qui s'offraient à nous : tenir le Congrès du :

Vendredi matin au dimanche midi, ou du Vendredi 14 heures au dimanche midi, ou du Samedi matin au dimanche soir.

Tous les participants à ce Conseil ont été d'accord pour admettre que le plus profitable aurait été de commencer le Vendredi. Outre les raisons invoqués plus haut, il y avait une autre raison, une raison de principe : faire valoir auprès de la Direction du CNRS et, par suite, auprès de tous les patrons, notre droit de réunion pendant les heures de travail. Mais, bien sûr, c'est une bataille qui doit être préparée dans tous les laboratoires. Toutes les conditions n'étant pas encore réunies, le Conseil national a décidé, pour 1964, de commencer le Congrès le samedi matin. Mais cette question devra être abordée dans l'avenir, dans le cadre de la défense du Droit syndical.

Parmi les points importants à débattre à ce Congrès, outre notre plate-forme revendicative, le Conseil national a insisté sur :

- la sécurité de l'emploi
- les oeuvres sociales
- le droit syndical
- la propagande et le recrutement.

Dès maintenant, chaque section, chaque militant, doit réfléchir et étudier ces différents problèmes en vue d'apporter une participation constructive aux débats.

Nous donnerons ultérieurement les instructions plus détaillées sur la date, le déroulement, le nombre des délégués (nombre qui est un certain pourcentage du nombre d'adhérents).

Mais, d'ores et déjà, la préparation doit s'amorcer par des réunions, des discussions sur ces différents sujets.

Un mois et demi nous séparent de ce Congrès. Ce temps doit être largement mis à profit, pour préparer un congrès à la hauteur des luttes qui nous attendent.

COMMISSIONS PARITAIRES 1964

Le Syndicat a reçu un nombre important de dossiers, ce qui prouve qu'un plus grand nombre d'agents lui font confiance. Si vous n'avez pas fait parvenir votre dossier, faites-le dans les plus brefs délais.

Cette année, à la suite de notre proposition l'Administration a confié aux représentants du personnel, les éléments permettant une préparation préalable du travail pour les avancements d'échelon. Les réunions de commissions seront donc consacrées à la discussion des agents mal notés, et très bien notés. Les agents, pour lesquels aucune remarque ne sera formulée par les deux parties, se verront promus au choix à l'échelon supérieur sans discussion. Cette formule laisse ainsi plus de temps pour l'examen des cas litigieux. Les dates des commissions sont réparties comme suit dans le mois de février :

- Pour les avancements d'échelon et les changements de catégorie :

Catégories D : 4 février - Catégories A : 5 février - Catégories C : 7 février
Catégories B : 13 et 14 février.

- Pour les changements de catégorie (de 1B ou 1C à 3A) :

- Intergruppes : 17 février.